

# Conseil de quartier de proximité du Haut de Penoy et visite du collège Simone de Beauvoir

COMPTE RENDU

LE 20 JUIN 2019

18H30

Devant le collège – Rue Clément Marot  
Quartier du Haut de Penoy Haut de Crévic  
Parc fleuri

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Service Démocratie participative
<b>TYPE DE REUNION</b>	Externe
<b>PARTICIPANTS</b>	<p>Habitants : 100 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M<sup>me</sup> Sylvie CRUNCHANT, Conseillère départementale, canton de Vandœuvre, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et à l'Urbanisme, M. Philippe ATAIN-KOUADIO, Conseiller municipal délégué à l'Habitat et au Logement.</p> <p>Fonctionnaires : M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur du Cabinet de Monsieur le Maire.</p> <p>Partenaires : M. Yann KREMER, Chargé d'opération du Service des Grands Projets de la Direction de l'Immobilier du Conseil Départemental 54 ; M. Olivier SIMONIN, Responsable du Service Grands Projets de la Direction Immobilier du Conseil départemental 54, M<sup>me</sup> Christine VETIER, Directrice Immobilier du Conseil départemental 54, M. Richard LANG, architecte d'AEA Strasbourg, M<sup>me</sup> Virginie LEDUC, Principale, M<sup>me</sup> Mylène MOUSSODIA, Gestionnaire du collège, M. Michel MOLINET, Principal-adjoint du Collège.</p>

**Ordre du jour :** Visite du collège rénové en présence de l'architecte en charge des travaux et de représentants du Conseil départemental 54 et échanges avec les riverains autour d'un apéritif.

## 1/ Visite guidée du collège rénové :

L'architecte et le chargé d'opération du Conseil départemental ont servi de guides au public venu nombreux visiter le collège rénové. La visite a duré 45 minutes. Les visiteurs ont pu apprécier la vue sur la ville au 3<sup>ème</sup> étage du collège ainsi que la qualité des nouveaux aménagements des principaux bâtiments (le bâtiment de l'externat, le hall d'entrée et salle polyvalente, la demi-pension et les cours intérieure et extérieure).

En introduction à la seconde partie de cette réunion, Monsieur le Maire remercie l'architecte et les représentants du Département pour cette visite du collège en cours de rénovation. *Les collégiens ont choisi le nom de Simone de Beauvoir pour le collège du Haut de Penoy parce qu'elle a défendu les droits de la femme.* Il fait remarquer que les souhaits des habitants ont été pris en compte : une salle polyvalente permettra une ouverture du collège vers le quartier, avec un parking prévu dans l'enceinte du collège, qui pourra servir en cas de réunion en soirée dans cette salle polyvalente.

*Le collège appartient au Conseil Départemental, le terrain de sport au-dessus du collège était la propriété du SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire). N'en ayant plus usage car les terrains de sport ont été déplacés, le SIS met en vente ce terrain. En tant que Maire, j'ai fait jouer mon droit de préemption pour le racheter. Le prix du terrain était très élevé, 600 000 Euros. Si bien que nous n'avons pas pu l'acheter. Mais nous allons régler et suivre l'avenir de ce terrain, pour que les hauteurs des constructions (quelques maisons) ne gênent pas les riverains voisins. Rien ne sera fait tant que les habitants n'auront pas été consultés. »*

## 2/ Echanges avec les habitants :

Madame Crunchant fait remarquer aux habitants qui sont restés sur un mauvais souvenir causé par certains d'entre eux qui jetaient des cailloux dans les baies vitrées, qu'il faut découvrir ce que font les élèves. Elle cite l'exemple de

l'orchestre à l'école, qui a débuté à l'école élémentaire et qui a été repris par la direction du collège, tant les élèves étaient motivés. Elle cite aussi le concours d'éloquence auquel ils participent.

*Quelle est la capacité d'accueil de la salle polyvalente ?*

Réponse de Madame La Principale : « *La salle pourra accueillir, selon les normes de sécurité, cinquante personnes.* »

*Quelles sont les horaires du collège ?*

Madame la Principale : « *Les cours débutent à 8 heures et se terminent entre 16h30 et 17h30 au plus tard. L'association sportive fonctionne le temps de la pause méridienne ainsi que le mercredi après-midi. Pour les trajets des collégiens, il y a un bus scolaire en plus du bus classique. Un aller et retour est prévu par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle par jour.* »

Un habitant signale la dégradation du muret qui longe la rue Clément Marot, à l'entrée de la rue.

Monsieur le Maire propose de contacter la métropole, propriétaire du mur, pour sa rénovation.

#### **Divers :**

Un habitant : « *Il y a beaucoup d'automobilistes qui prennent le sens interdit dans la rue de Crévic, à toute allure, ce qui est dangereux lorsqu'on sort du lotissement, au feu du croisement avec la rue Clément Marot.* »

M. Donati : « *Le sens interdit a pour principal intérêt de diviser par deux la circulation dans la rue de Crévic. Il faut savoir aussi qu'il y a eu un accident mortel à cet endroit.*

*Action : Ralentir la circulation*

Un habitant a remarqué que les trois mares pédagogiques, situées au-dessus de la rue des Glières, ne sont pas trop bien dégagées. Or, beaucoup de promeneurs et d'enfants passent par là ; il estime que c'est dangereux.

*Action : Aller voir sur place.*

**En conclusion**, Monsieur le Maire insiste sur l'importance de la sécurité routière :

*« il faut regarder ce qu'il est possible de faire pour contrer les automobilistes qui empruntent le sens interdit en haut de la rue de Crévic. Par le dialogue, nous avons réussi à régler le problème des jets de pierre dans vos fenêtres. Nous ne pouvons pas réduire la vie d'un établissement scolaire à deux ou trois individus qui ont un mauvais comportement. Il est nécessaire de trouver un juste équilibre, pour un meilleur vivre ensemble, pour le bien-être des riverains et le devenir des élèves. »*

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Signaler à la métropole le muret abîmé Rue Clément Marot	Démocratie participative	Dès que possible.
Poser des ralentisseurs sur la rue de Crévic entre le carrefour Marot et le rond-point de la déchetterie.	Service technique et métropole	2 <sup>ème</sup> semestre 2019
Mares pédagogiques « dangereuses » et sentiers. Aller voir sur place comment améliorer la sécurité autour.	Espaces verts et riverain	Rentrée 2019.